



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Mardi 23 novembre 2021]**

Date de la convocation

17 novembre 2021

Date d'affichage

24 novembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Christelle HARDY, Alice GAUTREAU

**Absents** : Thomas DOMENECH

**N° 92/ 2021**

*Secrétaire de séance : Eric PILUDU*

**OBJET DE DELIBERATION : Donation à la Ville de Gaillac**

Madame le maire propose au conseil municipal l'acceptation du don à la Ville de Gaillac du fonds de bibliothèque régionale et historique constitué par feu monsieur Fernand Fry, autrefois habitant à Sénouillac et donné par son fils monsieur Jean-Jacques Fry, demeurant 8, Praz du Nant, route de Verel, 73000 Bassens.

Ce fonds est constitué d'un ensemble d'ouvrages du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, plaquettes, documentation, cartes, journaux, et revues diverses. Une liste complète en a été établie décrivant en 1176 items ce qui le compose.

Ce fonds sera valorisé en constituant la base documentaire du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui doit accompagner le label Ville d'art et d'histoire.

**VOTE : à l'unanimité des membres présents**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** le don détaillé ci-dessus,

**DONNE POUVOIR** au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Madame le Maire,**

**Martine SOUQUET**

**Fait à Gaillac le 24 novembre 2021**